

QU'EST-CE QUE LA CIVILISATION?

Lecture faite par M. Albert COUNSON, en séance du 13 octobre 1923.

*Quid mores sine legibus ?
Quid leges sine scientiis ?
La science et la paix triompheront
de l'ignorance et de la guerre.*

PASTEUR.

La civilisation est le vrai nom de notre siècle. C'est le mot d'ordre victorieux qui circule sans trêve autour du globe avec le télégraphe et le papier imprimé. C'est le signe lu dans le ciel, et par lequel l'esprit vaincra la bête.

Que désigne-t-il au juste ?

Que veulent ses champions ?

Quels obstacles rencontrent-ils ?

La civilisation ou organisation civile de l'espèce humaine progresse en adaptant l'ordre social à l'ordre universel. Elle peut se mesurer à l'action des découvertes scientifiques sur la législation. Pour faire des citoyens du monde (c'est là le sens originel et le but de la civilisation), il faut calquer les lois de la cité sur les lois de la nature. Car celle-ci, plus constante en ses effets que l'homme en ses lubies, voue au néant les fantaisies des barbares qui méconnaissent la physique ⁽¹⁾. C'est en vain qu'au temps jadis de bonnes gens, pour combattre les orages, sonnaient des cloches et brûlaient des sorcières : sonneries et bûchers seraient toujours à recommencer, si le paratonnerre de Franklin n'avait démontré leur futilité. Voilà belle lurette que les Grecs sont revenus de la météoro-

(1) C'est ce que pressentait Bacon : *Naturae non imperatur nisi parendo.*

logie erronée en vertu de laquelle ils immolaient Iphigénie pour modifier la direction du vent. Depuis que les Français ont découvert la biologie, ils ont renoncé à traiter les écrouelles par l'imposition des mains royales et à recruter les officiers d'après les généalogies de D'Hozier. A chaque progrès scientifique, les petits dieux tonnants, soufflants, régnants, détalent

Sous le grand fouet d'éclairs que brandit la raison.

Si l'organisation sociale est plus lente que la dispersion des idoles, si tant de malentendus et de contestations obscurcissent encore les rapports de la physique et de la morale, c'est que nous n'employons pas le même langage pour parler de l'une et de l'autre. La science s'est édifiée à l'aide des trois dimensions de la géométrie euclidienne. Le style de la morale, de la politique, de l'histoire, ne connaît que les trois dimensions de la grammaire : passé, présent, futur. Tandis que les énoncés scientifiques sont tous au mode indicatif, la morale multiplie les impératifs. Les titres qui accouplent des termes hétéroclites : « morale scientifique » et « science morale », restent donc des chimères. Puis, l'indifférence des sages pour la « plaisante justice qu'une rivière borne », l'ignorance des politiciens, le zèle des privilégiés pour les abus dont ils profitent, la paresse mentale du plus grand nombre, rendent la barbarie plus tenace dans l'ordre social que dans la république des sciences. Le monde des chercheurs de vérités est généralement en avance d'une génération et de plusieurs idées sur le monde des salons. Les laboratoires, ces temples de l'avenir, inspirent une telle sérénité que leurs fidèles, sûrs d'avoir raison, ne pratiquent aucune iconoclastie. Ils ne s'irritent même pas de tous les fétichismes qu'instaurent l'ignorance et la sottise.

Malgré tout, comme la raison finit toujours par avoir raison, les progrès de la morale suivent clopin-clopat les progrès de la physique. Et la trajectoire de la civilisation est déterminée par le parallélogramme de deux forces : la force sociale

des sciences et la force éducatrice des lois. Cuvier, au nom de l'Institut, disait à Napoléon : « Conduire l'esprit humain à sa noble destination, la connaissance de la vérité; répandre des idées saines dans les classes les moins élevées du peuple, soustraire les hommes à l'empire des préjugés et des passions, faire de la raison l'arbitre et le guide suprême de l'opinion publique, voilà l'objet essentiel des sciences ; voilà comment elles concourent le plus à l'avancement de la civilisation, et ce qui doit leur mériter la protection des gouvernements qui veulent rendre leur puissance inébranlable en la fondant sur le bien-être commun. »

La civilisation s'inspire d'une nouvelle philosophie de la nature et de l'homme. Sa philosophie de la nature, c'est l'évolution. Sa philosophie de l'homme, c'est la perfectibilité indéfinie de l'espèce humaine. Cette attitude récente de l'homme éclairé devant la nature explorée crée la discipline de l'armée humaine dans sa lutte pour la vie. La civilisation est une, comme notre espèce, et comme la planète que nous habitons.

Les anciens se figuraient que l'histoire, école de la vie, donnait les meilleures leçons de politique. Tournée vers un passé illusoire, l'humanité allait à reculons. Les fables l'entretenaient dans une perpétuelle enfance. La civilisation remplace l'histoire par la science dans la direction du monde. A la pseudo-science des illusions mortes, elle préfère la science appliquée des réalités permanentes. Elle situe l'âge d'or non plus derrière nous dans le passé ignorant et féroce, mais devant nous, dans un avenir plus éclairé et plus humain. A la stérile nostalgie du « bon vieux temps », elle substitue le fanatisme de l'espérance⁽¹⁾. Elle réprouve l'exploitation de l'homme par l'homme et recommande l'exploitation,

(1) Barère écrivait : « Pour le philosophe et le moraliste, le principe de la révolution est dans les progrès des lumières, dans le besoin d'une civilisation meilleure » (*Reponse d'un républicain français au libelle de sir Francis d'Yvernois*, Paris, frimaire an IX).

plus lucrative, de la planète par l'homme conscient et organisé. C'est un changement de front du genre humain, à qui elle assigne pour but le perfectionnement social. Il s'agit désormais de vivre non plus par les souvenirs, les privilèges, le folklore, les *pedigrees* et les préjugés, dans les temps révolus et obscurs, mais par les projets et les inventions, dans un avenir imminent et certain. Gouverner, c'est prévoir ; et prévoir, c'est savoir. Comme la force de l'homme réside dans sa pensée, sa faiblesse et son malheur venaient surtout de sa stupidité. La plupart de nos erreurs, de nos guerres et de nos maux, tenaient à l'imperfection de nos souvenirs. En dissipant les hallucinations ancestrales, la civilisation libère et ennoblit l'homme et transfigure l'univers. Elle humanise les individus en leur expliquant le système du monde. La barbarie avait pour physique la magie et pour morale la guerre. La civilisation a pour physique l'expérimentation et pour morale la paix, basée sur la conformation du corps humain, lequel ne contient aucun organe destiné à sucer le sang humain.

Jusqu'à cet avènement de la conscience universelle et de la science (l'une c'est l'autre), ce qui tenait lieu de programme humanitaire portait le nom de *politesse*, italianisme de la Renaissance. C'était une culture, une domestication, un dressage réglé sur le ton des cours, et préférable à la sauvagerie. Mais la barbarie immémoriale subsistait dans le morcellement des castes et des territoires, dans le prestige de la guerre et dans le mépris du travail. Le fond de la morale, dans les monarchies policées, ressemblait fort à la morale des *Animaux malades de la peste*. Le père de Chateaubriand avait été négrier ; le landgrave de Hesse vendait ses sujets mâles ; Frédéric II considérait l'espèce humaine comme un bétail qu'on élève dans un Parc aux Cerfs pour le plaisir des grands. Le peu de morale qu'on entendait, consistait finalement à faciliter aux victimes la résignation ; à la chair à canon et à la chair à harem, la docilité ; aux assassins héréditaires,

beati possidentes, la prescription et le pouvoir. La société européenne, sélection à rebours, permettait à des dégénérés allemands d'envoyer au charnier l'élite de la race blanche.

La civilisation est une idée d'hier. Nous sortons à peine d'une incroyable barbarie. Les fantômes de la nuit gothique flottent encore dans l'aube de la cité planétaire.

De même que la seule science de l'esprit humain, c'est l'histoire de l'esprit humain, de même il convient et il suffit, pour définir la civilisation, de raconter comment elle s'est affirmée et imposée, c'est-à-dire comment l'enseignement et les applications de la chimie, de la physique et de la biologie, ont modifié l'alimentation, les relations sociales et la longévité. Les cent dernières années ont transformé la planète plus profondément que les cent siècles antérieurs⁽¹⁾. Elles ont imprimé à la population du globe un mouvement accéléré, qui ne s'arrêtera qu'avec l'espèce humaine. Seule, la science appliquée pouvait mener à bien l'œuvre de civilisation ; toutes les monarchies universelles avaient échoué ; les langues universelles se succèdent rapidement dans l'universel oubli ; seules, les lois de la chimie, de la physique et de la biologie, s'imposent à toutes les races et mettent aux mains de leurs inventeurs des armes invincibles. Leurs nomenclatures sont les seules langues universelles qui aient réussi, parce que ce sont des langues perpétuelles. Les découvertes sont autant de conquêtes définitives et de joies pour toujours.

C'est en 1798 que le mot *civilisation* fait son entrée solennelle dans la république française et dans la république des lettres. Contemporain et solidaire du *mètre* et de la *perfectibilité*,

(1) Alfred de Vigny écrivait le 30 juin 1847 à Laprade : « C'est moi qui ai proposé à l'Académie française *l'Algérie ou la civilisation conquérante* pour prix de poésie. Cette revanche de la civilisation qui chasse partout le barbare me semble bien demeurer par devant l'histoire le trait caractéristique de notre siècle. L'homme civilisé ne doit plus faire naufrage sur aucune côte sans y être reçu par la civilisation » (F. BALDENSPERGER, *Les Etats-Unis dans la vie et les idées d'Alfred de Vigny*, dans *Revue de littérature comparée*, 1923, p. 630).

de la *vaccine* et de la *biologie*, et d'autres néologismes que la révolution scientifique lançait à la conquête du siècle, il représente, dans l'ordre moral, ce que le système métrique représente dans l'ordre physique. C'est un effort pour conformer la conduite humaine à la nature humaine. Le 12 messidor an VI (30 juin 1798), à bord de l'*Orient*, à la veille de débarquer en Egypte, le général Bonaparte proclamait : « Soldats, vous allez entreprendre une conquête dont les effets sur la *civilisation* et le commerce du monde sont incalculables ». Quelques mois après (en l'an VII), la cinquième édition du *Dictionnaire de l'Académie Française* paraissait avec le mot *civilisation*, — inconnu aux précédentes éditions, comme à l'*Encyclopédie*, au *Dictionnaire philosophique* et au *Dictionnaire de Johnson* (1). Le même *Dictionnaire* de l'an VII contenait la phrase : *L'homme est de sa nature un être perfectible*.

Ce que Bonaparte, Volney et leurs confrères de l'Institut entendaient par *civilisation*, on le voit clairement dans les écrits de leurs précurseurs et de leurs maîtres : Turgot, Raynal et Condorcet.

Quand le jeune prier de Sorbonne Turgot préparait ses discours latins de 1750 sur les bienfaits du christianisme et sur les progrès de l'esprit humain, il avait, dans ses brouillons français, employé les deux néologismes : *civilisation* (2) et

(1) Le vieux Samuel Johnson, préparant une nouvelle édition de son dictionnaire (1772), ne voulut pas y admettre *civilization*, mais seulement *civility*. « Je pensais pourtant, dit Boswell, que *civilization*, dérivé de *civilize*, aurait mieux valu pour signifier le contraire de *barbarie* ». Cambacérés disait à l'Institut, le 7 ventôse an VI : « Les arts, les lois, la morale, voilà les principaux moyens de civilisation, et les véritables éléments de la science sociale ».

(2) Le dictionnaire de Trévoux (dédié en 1732 au prince de Dombes, en 1740 au Roi de Pologne et Duc de Lorraine) contenait l'article *Civilisation* : « Terme de jurisprudence. C'est un acte de justice, un jugement qui rend civil un procès criminel ». — Bossuet (*Discours sur l'Histoire Universelle*, partie III, chap. V) remarque : « Le mot de *civilité* ne signifiait pas seulement parmi les Grecs la douceur et la déférence mutuelle qui rend les hommes sociables ; l'homme civil n'était autre chose qu'un bon citoyen, qui se regarde toujours comme membre de l'Etat, qui se laisse conduire par les lois et conspire avec elles au bien public, sans rien entreprendre sur personne ».

perfectibilité. Vingt-cinq ans plus tard, Turgot écrivait à Louis XVI : « Sire, on a beaucoup trop employé, en matières graves, cet usage de décider ce qu'on doit faire, par l'exemple et l'examen de ce qu'ont fait nos ancêtres dans des temps que nous convenons nous-mêmes avoir été des temps d'ignorance et de barbarie. Cette méthode n'est propre qu'à égarer la justice à travers la multiplicité des faits qu'on présente comme autorités. *Les droits des hommes réunis en société ne sont pas fondés sur leur histoire, mais sur leur nature*. Il ne peut y avoir de raison de perpétuer les établissements faits sans raison. Les rois, prédécesseurs de Votre Majesté, ont prononcé, dans les circonstances où ils se sont trouvés, les lois qu'ils ont jugées convenables. Ils se sont trompés quelquefois. Ils l'ont été souvent par l'ignorance de leur siècle. »

Le vieux Voltaire pleura d'avoir vu naître et périr l'âge d'or que Turgot préparait. Louis XVI ne sut que perdre son meilleur conseiller, son emploi et sa tête.

Turgot avait compris que la civilisation ne pouvait venir que de l'Amérique. Il avait tracé sous le portrait de Franklin le vers fameux :

Eripuit cælo fulmen sceptrumque tyrannis.

Il avait écrit le 22 mars 1778 au docteur Price : « *Le peuple américain est l'espérance du genre humain. Il peut en devenir le modèle.* »

Le Nouveau Monde, en effet, contenait un trésor plus précieux que les gisements des Eldorados et que la flore mûrie par la brise éternelle : ce trésor, c'était le progrès. L'Amérique était la revanche des invasions ⁽¹⁾. Avec Alaric et Mérovée,

(1) « L'Europe ne possédait encore que des constitutions barbares, formées par le temps et le hasard, et la religion chrétienne faisait revivre au Nouveau Monde les miracles des législations antiques » (CHATEAUBRIAND, *Génie du christianisme*, 4^e partie, livre 4^e, chap. IV : Missions du Paraguay). — « Tous, tant que nous sommes, l'Amérique est notre asile commun, écrivait le jeune Augustin Thierry... La révolution d'Amérique est la seule, parmi les plus récentes, que l'amour de l'antiquité n'ait point fourvoyée. Les Anglais se sont jetés dans les

les sauvages avaient vaincu les lettrés ; avec les pèlerins du *Mayflower* et les quakers de Penn, les lecteurs de la Bible triomphaient du désert et des sauvages. La fontaine de Jouvence jaillie au fond des savanes lavait les souillures féodales ; elle rendait l'humanité aux hommes, la liberté aux peuples et la jeunesse au monde. L'histoire sociale recommençait : du Nouveau Monde sortaient des temps nouveaux, une utopie vécue, un roman vrai, une morale qui n'était plus un entérinement des abus antiques. La caravelle de Colomb portait l'avenir du genre humain.

Tandis que Lafayette rentrait en Argonaute de la liberté, l'abbé Raynal interprétait l'histoire moderne d'une manière nouvelle. Son *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes* (1781) soutient que c'est le commerce qui a civilisé le monde. Pour lui, l'événement capital de l'histoire universelle, c'est la découverte de l'Amérique. *Tout a changé* depuis lors et *tout doit changer encore*. Le principe des règles morales est dans l'homme même, dans la similitude d'organisation de tous les humains, dans la lutte commune de la société humaine contre les dangers communs de la nature. Raynal ne se fait guère d'illusions sur la capacité civilisatrice des princes.

« L'affranchissement », dit-il, « ou ce qui est le même sous un autre nom, la *civilisation* d'un empire est un ouvrage long et difficile. Avant qu'une nation ait été confirmée par l'habitude dans un attachement durable pour ce nouvel ordre de choses, un prince peut par ineptie, par indolence, par

mœurs des Hébreux et des premiers chrétiens, les Français, dans les mœurs des Romains et des Grecs. La dégénération de l'espèce humaine en politique a été la doctrine favorite des écrivains, parce qu'il est plus aisé de vanter le passé que d'expliquer le présent. » — Déjà Talleyrand disait de son voyage en Amérique : « Le voyageur traverse successivement tous les degrés de civilisation et d'industrie jusqu'à la cabane de troncs d'arbres nouvellement abattus. Un tel voyage est une sorte d'analyse pratique et vivante de l'origine des peuples et des états ... il semble que l'on voyage en arrière dans l'histoire des progrès de l'esprit humain » (*Mémoire lu à l'Institut le 15 germinal an V*).

préjugé, par jalousie, par prédilection pour les anciens usages, par esprit de tyrannie, anéantir ou laisser tomber tout le bien opéré pendant deux ou trois règnes. Aussi tous les monuments attestent-ils que la civilisation des états a plus été l'ouvrage des circonstances que de la sagesse des souverains. Les nations ont toutes oscillé de la barbarie à l'état policé, de l'état policé à la barbarie, jusqu'à ce que des causes imprévues les aient amenées à un aplomb qu'elles ne gardent jamais parfaitement. »

Turgot et Raynal avaient formé deux disciples fervents et actifs : celui de Turgot se nommait Condorcet, et celui de Raynal était le lieutenant Bonaparte.

Condorcet, collaborateur, ami et biographe de Turgot, raconte que celui-ci, à son passage au Ministère de la Marine, « savait avec quelle facilité il pourrait, par de nouveaux voyages entrepris suivant un système vaste et général, agrandir en peu de temps l'étendue des connaissances humaines, enrichir les sciences, perfectionner les arts et répandre dans toutes les parties du globe des semences de raison et de bonheur. » Dans sa *Vie de Voltaire* (1787), Condorcet explique : « Ce n'est point la politique des princes, ce sont les lumières des peuples civilisés qui garantiront à jamais l'Europe des invasions ; et *plus la civilisation s'étendra sur la terre, plus on en verra disparaître la guerre et les conquêtes, comme l'esclavage et la misère.* » Comme Turgot, Condorcet a un modèle et un programme. Le modèle, c'est l'Amérique de Franklin. L'éloge de Franklin, repris par Mirabeau à la Constituante et par Condorcet à l'Académie des Sciences, implique le plan selon lequel la France éclairée et libre doit réformer l'histoire des sciences et l'histoire des empires. « Depuis l'imprimerie, chaque nation, suivant ses progrès vers la civilisation, s'est trouvée plus ou moins soumise à l'influence de deux partis opposés : l'un jaloux de maintenir les préjugés dont il profitait seul ; l'autre occupé de les détruire pour le bien de tous.

La politique de Franklin était celle d'un homme qui croit au pouvoir de la raison, et qui avait voulu se rendre l'instituteur de ses concitoyens, avant d'être appelé à en devenir le législateur. »

Mais la science et la morale se heurtaient dans le vieux monde à l'inintelligence des rois. Le pauvre Louis XVI avait si peu compris Turgot qu'il écrivait le 4 mars 1792 : « Vous voulez que j'appelle dans mon Conseil M. de Condorcet. Ce n'est point avec des philosophes comme M. de Condorcet que les hommes qui gouvernent pourront maintenir un grand peuple sous le joug des lois protectrices, sanctionnées par les siècles. Votre philosophe géomètre manque, comme les métaphysiciens, du compas de cette expérience qui guide les hommes qui gouvernent, et dont ils ont besoin ; leur théorie est nulle ; ils peuvent capter la faveur populaire, mais ils ne peuvent rien au-delà. »

La même gravitation pèse sur l'âne et sur le prophète. *Ducunt volentem fata, nolentem trahunt*. Une idée vraie entrée dans mille cerveaux détermine une fermentation irrésistible. Le projet d'organiser l'humanité selon la raison entraînait les rois les plus stupides et les assemblées les plus éloquents, les catastrophes de la guerre et les créations de la paix. Le même jour (20 avril 1792), l'Assemblée législative entendit Condorcet et Louis XVI. Ce dernier proposait la guerre contre le Roi de Hongrie et de Bohême. Le premier proposait de perfectionner l'espèce humaine en organisant l'instruction publique. Les deux propositions ont été si bien adoptées et mises en pratique, qu'elles ont aboli les rois de France, de Prusse, de Hongrie, de Bohême et d'autres lieux, et qu'elles ont produit des inventions aujourd'hui enseignées par toutes les nations.

Le rapport de Condorcet à l'Assemblée législative assigne comme premier but à l'instruction nationale d'offrir à tous les individus de l'espèce humaine les moyens de pourvoir à leurs

besoins, de perfectionner leur industrie, de développer tous leurs talents et d'établir une égalité de fait entre les citoyens. L'instruction doit être dirigée de manière que la perfection des arts augmente les jouissances du plus grand nombre et que chaque génération contribue à ce perfectionnement graduel de l'espèce humaine, but suprême de toute institution sociale. L'instruction publique est donc pour l'Etat un devoir imposé par l'intérêt commun de la société et par celui de l'humanité entière. Condorcet donne la préférence aux sciences physiques et mathématiques, parce qu'elles apprennent plus rapidement à raisonner juste, que leur langue est plus parfaite et qu'elles sont contre les préjugés un remède plus universel que la philosophie même. Répandre ces connaissances dans toutes les classes de la société, c'est accélérer l'heureuse révolution qui se prépare et qui, par les applications de la physique, assurera au monde une prospérité inespérée. Les études physiques et mathématiques vont offrir à l'activité européenne un aliment inépuisable, d'autant plus nécessaire que le perfectionnement de l'ordre social doit laisser moins d'objets à l'ambition et à l'avidité. Il faut tourner vers la science le besoin d'agir et l'amour de la gloire. Il faut substituer enfin l'ambition d'éclairer les hommes à celle de les dominer. L'ancien régime d'instruction semblait ne préparer que des théologiens ou des prédicateurs. Condorcet aspire à former des citoyens éclairés.

Quel prophète égale Condorcet en clairvoyance et en action ?

S'inspirant des idées de Condorcet, qui étaient celles de Danton, de Daunou, de Fourcroy, de Lakanal, de Carnot, la Convention fonda le Muséum d'histoire naturelle, le Bureau des Longitudes, le système métrique, l'Ecole Normale, l'Ecole Polytechnique, l'Institut de France. Cristallographie, géométrie descriptive et explication du mirage, polarisation de la lumière, mécanique analytique, théorie des fonctions de variables complexes, électrodynamique, composition de

l'ammoniaque, lois de combinaison des gaz, décomposition aux températures élevées, radium, — cosmogonie naturelle, paléontologie et anatomie comparée, histologie, embryogénie, biologie et transformisme, physiologie expérimentale, stéréochimie, microbiologie et sérothérapie, — déchiffrement des hiéroglyphes et des inscriptions cunéiformes, géographie linguistique, sont dus à Haüy, Monge, Malus, Lagrange, Cauchy, Ampère, Berthollet, Gay-Lussac, Sainte-Claire Deville, Curie ; — Laplace, Cuvier, Bichat, Geoffroy Saint-Hilaire, Lamarck, Claude Bernard, Pasteur ; — Champollion, Oppert, Gilliéron, tous professeurs de l'Etat français. Jules Ferry, qui organisa l'enseignement primaire de la troisième république, avait trouvé son chemin de Damas en lisant Condorcet. En créant un enseignement civilisateur, la république française avait assumé la direction de l'esprit humain. Les nouvelles notions de matière, de mouvement et de vie, ont révolutionné la succession des empires. « La science dans notre siècle est l'âme de la prospérité des nations et la source de tout progrès. Sans doute la politique, avec ses fatigantes et quotidiennes discussions, semble être notre guide. Vaine apparence ! Ce qui nous mène, ce sont quelques découvertes scientifiques et leurs applications » (Pasteur). Le bourdonnement des partis autour de quelques mots scolastiques n'est guère, sur la route escarpée de la civilisation, que le bourdonnement de la mouche du coche. La chimie et la physique commandent la guerre et la paix, et la biologie commande l'hygiène publique, qui remplace de plus en plus la politique, comme l'astronomie a déjà remplacé l'astrologie, comme la chimie a remplacé l'alchimie. Les peuplades qui se disputent encore pour des tatouages et des noms propres, ne comptent pas dans l'histoire du genre humain. *Non racioniam di lor.*

En 1789, l'Académie des Sciences avait mis au concours une question immense :

« Les végétaux puisent dans l'air, dans l'eau et dans le règne minéral, les matériaux nécessaires à leur organisation. Les animaux se nourrissent ou de végétaux ou d'autres animaux. Enfin, la fermentation, la putréfaction et la combustion, rendent continuellement à l'air et au règne minéral les principes que les végétaux et les animaux en ont empruntés. Par quels procédés la nature opère-t-elle cette circulation entre les trois-règnes ? Comment parvient-elle à former des substances fermentescibles, combustibles et putrescibles, avec les matériaux qui n'avaient aucune de ces propriétés ? »

Ce n'est que sous la troisième république que la microbiologie permit d'entrevoir des réponses circonstanciées.

Mais dès les premiers jours de 1789 avait paru un ouvrage qui servit puissamment à détruire l'ancien monde et à construire le nouveau. Le *Traité de Chimie* de Lavoisier orientait les réflexions sur la constitution de la matière. La nature devenait un laboratoire toujours actif, où rien ne se perd, où rien ne se crée, où tout se transforme. La respiration est une combustion ; la vie est une flamme. Les éléments sont un peu moins d'une centaine de corps irréductibles à l'analyse, et dont on retrouve le poids après les combinaisons dans lesquelles on les a fait passer. L'hydrogène est un corps simple particulièrement léger, qui entre dans la composition de l'eau. « Les travaux de M. Lavoisier et de ses amis », écrivait Priestley, « ont fait donner à ce système le nom de : système français. » La nomenclature de Lavoisier, Fourcroy, Guyton de Morveau et Berthollet, en simplifiant et en accélérant l'enseignement, permettait de multiplier les découvertes.

La nouvelle science était née juste à point pour le salut de la grande nation⁽¹⁾ ; l'hydrogène servit à gonfler les aérostats.

(1) Lavoisier écrivait le 17 juin 1793 à Lakanal : « L'industrie est la vie d'un Etat civilisé. Mais cette industrie qui donne le mouvement à tout, emprunte

Monge fit créer à l'armée du Nord une compagnie d'aérostiers ; 28 ascensions furent exécutées en Belgique dès 1793. En ventôse de l'an deux, Guyton de Morveau, Fourcroy, Berthollet, Monge, Dufourny, Carny, Pluvinet, Hassenfratz et Perrier font, au Muséum d'histoire naturelle et au ci-devant évêché, par ordre du Comité de Salut Public, des cours révolutionnaires sur la fabrication des salpêtres, des poudres et des canons. A la bataille de Fleurus, grâce au ballon gonflé d'hydrogène, Moreau put fournir à Jourdan des renseignements qui contribuèrent à la victoire. Les applications de la chimie devançaient et surpassaient les hyperboles du poète en permettant « aux soldats de l'an deux » « d'escalader les nues ». Les victoires annoncées par le télégraphe aérien de Chappe relevaient le moral de Paris, et Lakanal convertissait la Convention au procédé nouveau, en disant : « L'établissement du télégraphe est la première réponse aux publicistes qui pensent que la France est trop étendue pour former une république. Le télégraphe abrège les distances et réunit, en quelque sorte, une immense population en un seul point. »

La guerre n'est qu'une crise de la politique étrangère. L'alimentation est l'éternelle question sociale. Elle ne fut pas moins révolutionnée que la guerre. Chacun sait en quel état Candide l'avait trouvée. L'esclave mutilé qu'il rencontra à Surinam, lui dit : « Quand nous travaillons aux sucreries, et que la meule nous attrape le doigt, on nous coupe la main ; quand nous voulons nous enfuir, on nous coupe la jambe ; je me suis trouvé dans les deux cas. *C'est à ce prix que vous mangez du sucre en Europe.* Les chiens, les singes et les perroquets sont mille fois moins malheureux que nous. Les fétiches

elle-même sa force d'une impulsion première, et ce sont les sciences qui la lui donnent... Dans ces derniers temps, la chimie française a donné des lois à toutes les nations... Nous devons arrêter quelques instants l'attention de la Convention sur l'une des plus belles entreprises qui aient été formées pour le bonheur de l'humanité, sur un des plus grands bienfaits de la Révolution française, l'établissement de mesures universelles ».

hollandais qui m'ont converti me disent tous les dimanches que nous sommes tous enfants d'Adam, blancs et noirs. Je ne suis pas généalogiste, mais si ces prêcheurs disent vrai, nous sommes tous cousins issus de germain. Or vous m'avouerez qu'on ne peut pas en user, avec ses parents, d'une manière plus horrible. »

La science appliquée fit contre l'esclavage plus que toutes les dissertations des moralistes. Le blocus continental ⁽¹⁾ et la nécessité de remplacer « le miel américain que du suc des roseaux exprimait l'Africain », répandit l'usage du sucre de betterave. Et, au bout d'un demi-siècle, les Blancs, pourvus d'aciéries perfectionnées, de sucre de betterave et de Bibles; vainquirent les planteurs négriers. La possession de l'homme par l'homme, abolie en Amérique en 1865, fut abolie en Europe Centrale en 1918. Aujourd'hui, la General Electric Company, de New-York, construit une turbine géante qui, à elle seule, surpasse en rendement toute la main-d'œuvre 'nègre' des Etats-Unis d'avant la Guerre de Sécession.

Les grandes industries nées des découvertes chimiques ont transformé radicalement la propriété. Les propriétaires d'hommes de Hesse et de Prusse, de Louisiane et d'Afrique, ont été dépossédés de leur royauté héréditaire. Désormais, les plus puissants rois de race blanche sont les rois de l'acier, du pétrole, du charbon, du fer, du coton et de matières premières, dont la chimie extrait des richesses inouïes. Le total des listes civiles qui subsistent en Europe ne forme pas le quart de ce que gagnent les seuls New-Yorkais de la 5^{me} Avenue. A la longue, Incas, Négous et Fils du Ciel ne sauraient résister à l'industrie, pas plus que les mythologies dont ils se récla-

(1) Cuvier, au nom de l'Institut, disait en 1808 à Napoléon : « L'anarchie féodale subsisterait peut-être encore si la poudre à canon n'eût changé l'art de la guerre; les deux mondes seraient encore séparés sans l'aiguille aimantée, et nul ne peut prévoir ce que deviendraient leurs rapports actuels, si l'on parvenait à suppléer aux denrées coloniales par des plantes indigènes ».

maient n'ont résisté à la mécanique céleste. Il est clair que la plupart des institutions asiatiques, européennes et africaines, procédaient de fables antiques, auxquelles ne pouvait croire aucun homme assez intelligent pour devenir milliardaire.

* * *

Tandis que la chimie transformait la nourriture et la propriété, la physique accélérât les relations sociales en brisant les frontières, les montagnes et les isthmes interocéaniques. Elle réunit désormais, en leur portant le même jour les mêmes nouvelles, des peuples qui, jusqu'en 1500, avaient vécu aussi étrangers l'un à l'autre que s'ils avaient habité des planètes différentes, séparées par le silex éternel.

De sa campagne de 1800, Bonaparte rapporta la pile de Volta. Il publia au *Moniteur* : « Je désire donner en encouragement une somme de soixante mille francs à celui qui, par son expérience et ses découvertes, fera faire à l'électricité et au galvanisme un pas comparable à celui qu'ont fait faire à ces sciences Franklin et Volta, mon but spécial étant d'encourager et de fixer l'attention des physiciens sur cette partie de la physique, qui est, à mon sens, le chemin des grandes découvertes. ». Le jeune Ampère, professeur de physique à l'Ecole Centrale de l'Ain, décide de travailler en vue du prix du Premier Consul ; il écrit à sa femme : « O mon amie ! si M. de Lalande me fait nommer au Lycée de Lyon et que je gagne le prix de 60.000 francs, je serai bien heureux ; car tu ne manqueras de rien ». Vingt ans après, Ampère devenait le Newton de l'électricité. Depuis lors, le télégraphe électrique, le téléphone, l'éclairage électrique, la télégraphie et le téléphonie sans fil, la traction électrique, ont changé nos informations, nos industries, nos relations et notre commerce. La solidarité économique se fait sentir immédiatement à toutes les institutions de crédit. La république de Franklin,

de Morse, de Bell et d'Edison, est aussi unifiée que celle de Chappe et de Monge. Et ne voilà-t-il pas que les études électriques ouvrent des perspectives imprévues et illimitées sur la constitution intime de l'univers, depuis l'atome jusqu'à la cosmogonie ?

La machine à vapeur agissait dans le même sens. Cuvier la signalait à Napoléon comme le plus merveilleux présent dont le génie des sciences eût enrichi la société. Sadi Carnot, dans ses *Réflexions sur la puissance motrice du feu* (1824), remarquait que la machine à vapeur faisait la plupart des richesses de l'Angleterre, et que le bateau à vapeur portait la civilisation sur des points du globe où elle se serait fait attendre longtemps encore. A partir de 1830, la locomotive de Stephenson remplace avantageusement devant les véhicules la plus noble conquête que l'homme eût jamais faite.

Ce siècle est grand et fort. Un noble instinct le mène.
Partout on voit marcher l'idée en mission ;
Et le bruit du travail, plein de parole humaine,
Se mêle au bruit divin de la création.

O poètes ! le fer et la vapeur ardente
Effacent de la terre, à l'heure où vous rêvez,
L'antique pesanteur, à tout objet pendante,
Qui sous les lourds essieux broyait les durs pavés.

L'homme se fait servir par l'aveugle matière.
Il pense, il cherche, il crée ! A son souffle vivant
Les germes dispersés dans la nature entière
Tremblent comme frissonne une forêt au vent.

Oui, tout va, tout s'accroît. Les heures fugitives
Laissent toutes leur trace. Un grand siècle a surgi.
Et, contemplant de loin de lumineuses rives,
L'homme voit son destin comme un fleuve élargi.

(Hugo, 1837).

Michel Chevalier, envoyé en mission aux Etats-Unis, calculait que cette nation, avec les 3.000 kilomètres de voies

ferrées qu'elle avait en 1836, surpassait toutes les autres réunies. Aujourd'hui, l'Amérique a la meilleure part des 1.200.000 kilomètres de rails, qui forment le système nerveux de la société humaine. En 1842, Charles Dickens s'embarquait à bord du steamer *Britannia* pour Boston. La même année, le gouvernement français décrétait des voies ferrées de Paris à Lille, à Strasbourg, à Marseille, à Bordeaux, à Nantes et au Havre. Désormais, l'Atlantique est devenu la Méditerranée de la civilisation ; et, dans les deux continents, les capitales tentaculaires, centres de réseaux ferroviaires, télégraphiques et téléphoniques, répandent leurs idées et leurs langues jusqu'au fond des provinces. La locomotive, en charriant le papier imprimé en moins d'un jour jusqu'aux frontières, refoule les patois et les préjugés. Tocqueville, envoyé aussi en mission en Amérique, en avait rapporté la démocratie. « La démocratie », disait-il, « ne donne pas au peuple le gouvernement le plus habile, mais elle fait ce que le gouvernement le plus habile est souvent impuissant à créer ; elle répand dans tout le corps social une inquiète activité, une force surabondante, une énergie qui n'existent jamais sans elle, et qui, pour peu que les circonstances soient favorables, peuvent enfanter des merveilles. » L'égalité des citoyens, l'accession de tous les talents au savoir et au pouvoir, la démocratie dont Tocqueville admire le triomphe en Amérique, fait en Europe, depuis sept siècles, des progrès parallèles à ceux de la raison, de la science, de l'industrie et de la civilisation. Depuis le suffrage universel établi en 1848, la presse est devenue le principal instrument de règne. Pie IX disait que, si saint Paul revenait sur la terre, il se ferait journaliste. Jefferson préférait une presse sans gouvernement à un gouvernement sans presse.

Les tunnels du Cenis, du Gothard, du Simplon, ont aboli les Alpes, et les canaux de Suez et de Panama ont rapproché tous les continents. F. de Lesseps, en reprenant l'œuvre des

ingénieurs de Bonaparte, avait dit le 25 avril 1859 : « Nous allons donner le premier coup de pioche sur le terrain qui ouvrira l'accès de l'Orient au commerce et à la civilisation de l'Occident ». L'europanisation de l'Asie depuis 1869 et l'américanisation du Pacifique depuis 1914 ont fait les mêmes progrès que le trafic universel. La Liberté de Bartholdi éclaire, en rade de New-York, le commerce le plus intense que le monde ait connu.

* * *

La révolution de l'esprit humain commencée par Descartes et par Lavoisier, la république française la poursuivit en substituant l'étude de la vie au balbutiement des langues mortes. La biologie a replacé l'homme à son rang dans la nature. « L'étude de l'histoire naturelle, qui n'entraît point dans l'ancien système de l'enseignement public, ayant été substituée aux parties de cet enseignement qui n'étaient plus d'accord avec les principes du gouvernement républicain, on a senti le besoin d'un ouvrage élémentaire qui présentât l'état actuel de cette science ; et c'est dans cette vue — ajoute Cuvier — que je me suis déterminé à publier le précis des leçons que j'ai faites à l'école du Panthéon pendant le courant de l'an V. » Ce sont les fossiles de Cuvier qui inspirent à Laplace l'idée de la perpétuelle évolution du monde animé et du monde sidéral, et l'hypothèse de la grande nébuleuse primitive, qui devait être popularisée par l'expérience de Plateau et corroborée par l'analyse spectrale. C'est la biologie qui imprègne désormais de ses habitudes mentales les autres études. Le *Tableau élémentaire de l'Histoire naturelle des Animaux*, de Cuvier (an VI), comportait la même philosophie sociale que l'*Esquisse* de Condorcet et que l'*Histoire des Deux Indes* de Raynal : « Comme le père partage avec sa compagne le soin de l'éducation des enfants, l'homme doit, comme tous les animaux où cela arrive, vivre en monogamie ;

ce qu'indique d'ailleurs le nombre à peu près égal d'enfants mâles et femelles qui viennent au monde année commune. Le langage rend communes à toute l'espèce les observations et les découvertes de chaque individu, et est la source de la perfectibilité indéfinie du genre humain ; les arts sont nés de la science, produite par l'ensemble de ces observations et découvertes, et de l'adresse, qui résulte de la conformation de nos mains et de nos doigts. Les animaux dont le sang est rouge comme celui de l'homme, lui ressemblent tellement par toutes leurs parties, qu'ils ne paraissent d'abord être que des dégradations d'une forme commune. »

L'idée d'évolution n'était pas rigoureusement neuve, puisque Voltaire avait déjà raillé la géniale théorie de Telliamed ⁽¹⁾ (de Maillet) sur l'origine marine de la vie et sur la parenté de l'homme et du singe. Le vieux Buffon écrivait : « La nature s'est trouvée dans différents états et toutes les choses de l'univers physique sont comme celles du monde moral, dans un mouvement continu de variations successives. L'âge d'or de la morale, ou plutôt de la fable, n'était que l'âge de fer de la physique et de la vérité. L'homme de ce temps encore à demi sauvage, dispersé, peu nombreux, ne sentait pas sa puissance, ne connaissait pas sa vraie richesse ; il ignorait la force des volontés unies et ne se doutait pas que, par la société et par des travaux suivis et concertés, il viendrait à bout d'imprimer ses idées sur la face entière de l'univers. »

Mais il a fallu les observations et les réflexions de Cuvier, de Lamarck et de Geoffroy Saint-Hilaire, pour fixer l'attention sur la philosophie des sciences naturelles ⁽²⁾, qui allait rénover l'esprit humain. Les fossiles et les coquillages du

(1) Alexandre BERTRAND, *Lettres sur les révolutions du globe*, 6^e éd., 1845. p. 18, écrivait : « Quoique l'opinion de Maillet sur l'origine de la race humaine ressemble à celle d'un célèbre naturaliste de nos jours (M. de Lamarck), je n'ose presque la faire connaître, tant je sens qu'elle paraîtra ridicule et choquante ».

(2) Le littérateur Villemain, ayant lu le *Cours sur les Mammifères*, écrivait à Geoffroy Saint-Hilaire : « L'histoire naturelle ainsi entendue est la première des philosophies ».

bassin de la Seine, expliqués par Cuvier et par Lamarck, faisaient toucher du doigt la transformation des espèces animales.

Lamarck composa son *Système des Animaux sans Vertèbres* (an 9) à l'usage des écoles républicaines ; il y reprenait ses leçons du Muséum et les idées aujourd'hui courantes : adaptation au milieu, influence des habitudes sur les organes, graduation des organes et des facultés qui fait pressentir la marche suivie par la nature dans la formation de tous les êtres vivants. Avant la naissance de Charles Darwin, le manuel de Lamarck employé dans les Ecoles Centrales enseignait l'évolution. Mais, quand Lamarck présenta sa *Philosophie zoologique* à Napoléon (1809), celui-ci, croyant qu'il s'agissait de météorologie, rabroua si rudement le vieux naturaliste que celui-ci fondit en larmes. Napoléon passa dédaigneusement à un aide-de-camp ce livre qui contenait une histoire de l'humanité auprès de laquelle Austerlitz, Pharsale et l'Iliade n'étaient que jeux d'enfants. Mais la philosophie zoologique restait à l'ordre du jour de l'esprit humain.

Quelques mois après la mort de Lamarck méconnu, la discussion entre Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire sur la composition des êtres organisés attirait à l'Académie des Sciences une foule de Parisiens sérieux. Le 2 août 1830, comme les nouvelles de la Révolution de Juillet arrivaient à Weimar, Eckermann courut chez Goethe. « Eh bien ! s'écria le poète, « que pensez-vous de ce grand événement ? Le volcan a fait explosion : tout est en flammes, ce n'est plus un débat à huis clos ! » — « C'est une terrible aventure, » répondit Eckermann. « Mais dans des circonstances pareilles, avec un pareil ministère, pouvait-on attendre une autre fin que le renvoi de la famille royale actuelle ? » — « Nous ne nous entendons pas, mon bon ami, » dit Goethe. « Je ne vous parle pas de ces gens-là ; il s'agit pour moi de bien autre chose ! Je vous parle de la discussion, d'une si grande importance scientifique, qui a

éclaté publiquement à l'Académie entre Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire. C'est un événement capital. Vous ne pouvez vous imaginer ce que j'ai éprouvé à la nouvelle de la séance du 19 juillet. Maintenant nous avons pour toujours, dans Geoffroy Saint-Hilaire, un puissant allié. Je vois aussi combien le monde savant en France s'intéresse à cette affaire, puisque, malgré l'agitation politique, la salle était pleine à la séance du 19 juillet. La méthode synthétique introduite par Geoffroy Saint-Hilaire ne reculera plus maintenant, voilà ce qui vaut mieux que tout. Aujourd'hui, par cette libre discussion à l'Académie, en présence d'un auditoire nombreux, la question est devenue publique, elle ne se laissera plus reléguer dans des comités secrets ; on ne la terminera plus et on ne l'étouffera plus à huis clos. Désormais, en France aussi, dans l'étude de la nature, l'esprit dominera et sera souverain de la matière. On jettera des regards dans les grandes lois de la création, dans le laboratoire secret de Dieu ! Voilà cinquante ans que je travaille à cette grande question. Voici que Geoffroy Saint-Hilaire passe de notre côté, et, avec lui, tous ses grands disciples français ! Je me réjouis d'avoir assez vécu pour voir le triomphe d'une théorie à laquelle j'ai consacré ma vie (1). »

La révolution scientifique avançait parallèlement à la révolution politique et à la révolution industrielle : dans le temps où Tocqueville et Michel Chevalier allaient découvrir la démocratie et le machinisme, Charles Darwin entreprenait vers le Nouveau Monde un voyage qui devait être fertile en suggestions révélatrices.

Le gouvernement de Juillet rétablissait l'Ecole Normale, abolie par un ministre imbécile de la Restauration. Et des voix éloquentes rappelaient que toute la dignité des nations consiste en la pensée :

(1) Auguste Comte attachait aussi une haute importance à la philosophie zoologique (voir Paul PELSENEER, *Les premiers temps de l'idée évolutionniste*, dans *Annales de la Société royale zoologique et malacologique de Belgique*, t. L, p. 79).

Il faut qu'avec l'effort de l'orgueil en souffrance
Le génie et la paix reconquièrent la France,
Et que nos vérités, de leurs plus beaux rayons,
Déroberent notre épée à l'œil des nations...
Les serviteurs du monde en sont les seuls héros :
Où naquit un grand homme, un empire est éclos.

En ce temps-là, Louis Pasteur, à l'Ecole Normale, sentait la vocation de la chimie. Professeur à Strasbourg, puis à Lille, puis à Paris, il passa de la cristallographie à l'étude des fermentations, et de la biochimie à la pathologie et à la sérothérapie. Il transforma les industries agricoles et l'art de guérir. Huxley calculait que les inventions de Pasteur rapportaient plus que les cinq milliards exigés par le roi de Prusse. M. Copeland, Directeur Général de la Santé de New-York, vient d'établir que le rendement de la vie humaine, par l'hygiène nouvelle, a augmenté d'un tiers. Pour l'homme de 15 ans, l'espérance mathématique de vie était en 1860 de 36 années ; elle est maintenant de 48 années. Or, depuis la macrobiotique de Hufeland jusqu'au *Retour à Mathusalem* ! de Bernard Shaw, la longévité a été envisagée comme critère unique de civilisation ⁽¹⁾. Broca, étudiant la vie moyenne en France de 1771 à 1860, concluait déjà : « L'ancien régime, que certaines gens regrettent encore, fait ici fort triste mine, et ceux qui voudraient y revenir ne se doutent peut-être pas qu'il leur en coûterait plus de dix ans de leur vie. Les bienfaits de la régénération sociale que nous devons à la Révolution se reconnaissent dès la première année du siècle, où la vie moyenne présente un accroissement de cinq ans. La nation

(1) Notamment par Paul Mansion. Voir BROCA, *Mémoires d'anthropologie*, I (1871), p. 464 ; Alfredo NICEFORO, *Les indices numériques de la civilisation et du progrès*, E. Flammarion, 1921 ; Armand JULIN, *Les indices des progrès économiques de la Belgique de 1880 à 1908*, extrait de la *Revue des questions scientifiques*, avril-juillet 1911. Selon Broca, la vie moyenne, en France, de 28 ans en 1771-1775 ; de 27 en 1781-1786, était de 32 de l'an IX à l'an XII, de 34 en 1806-1810, de 42 en 1856-1860. M. Julin relève 43 indices de progrès. Voir aussi D^r M.-A. LEGRAND, *La longévité à travers les âges*, Flammarion 1911. p. 80 et p. 258.

française est en voie de progrès manifeste. Il est parfaitement certain que la France et la Belgique, sœurs de race et de langue, sont les deux pays qui fournissent le plus grand nombre d'hommes valides ».

Le ministre de l'instruction publique disait à Pasteur, dont le monde civilisé fêtait le 70^me anniversaire : « Vous avez justifié les audacieuses espérances que la religion du progrès avait mises au cœur de nos pères ; vous avez traduit en réalités incontestables les imaginations de Descartes et les rêves de Condorcet. Qui pourrait dire à cette heure ce que la vie humaine vous doit, ce qu'elle vous devra dans la suite des temps ? Un jour viendra où quelque nouveau Lucrèce chantera dans un nouveau poème *de la Nature* le maître immortel dont le génie a enfanté de pareils bienfaits ».

Ce Lucrèce est venu, génial, illustre, invincible : c'est le peuple français. Carnegie disait à la Sorbonne : « Je fus ravi de voir, lorsque récemment l'un de vos journaux fit voter ses lecteurs sur cette question : « *Quel est le plus grand de tous les Français ?* », que Pasteur obtint le plus grand nombre de voix (il n'y eut pas moins de 2.300.000 votants) ; puis venait Hugo, suivi d'autres illustrations toutes pacifiques ; Napoléon, l'homme de guerre, n'était que septième. J'ose dire que le peuple qui vote ainsi est à l'avant-garde ; ses habitants ont appris à distinguer les vrais héros de la civilisation, ceux qui sauvent ou qui servent leurs frères, et ils ont répudié les héros de la barbarie, ceux qui mutilaient leurs frères ou les tuaient ».

Pasteur entendait de la même façon la patrie, l'humanité, la civilisation, quand il remerciait ses admirateurs : « Délégués des nations étrangères, qui êtes venus de si loin donner une preuve de sympathie à la France, vous m'apportez la joie la plus profonde que puisse éprouver un homme qui croit invinciblement que la science et la paix triompheront de l'ignorance et de la guerre, que les peuples s'entendront,

non pour détruire, mais pour édifier, et que l'avenir appartiendra à ceux qui auront le plus fait pour l'humanité souffrante ».

Ainsi le plus utile des savants se montrait généreux moraliste. Songeant que, si la science n'a pas de patrie, le savant en a une, il se sentait passionnément dévoué à la grande nation qui a inscrit à son programme la liberté, l'égalité et la fraternité du genre humain.

Et dans cette grande nation les étrangers reconnaissaient l'institutrice du siècle. A Strindberg qui regrettait de n'être pas Allemand, F. Nietzsche écrivait (1888) : « Il n'y a pas d'autre civilisation que celle de la France. Cela ne souffre pas d'objection, c'est la raison même ; elle est nécessairement la vraie (1) ».

La philosophie dont procède la civilisation, a donc été formulée dans la langue du *Code civil* et de l'*Exposition du système du monde*. Et les gallicismes entrés depuis 1792 dans les vocabulaires anglais, allemands et italiens, suffirent à mesurer les valeurs durables que l'ère française a laissées à la conscience humaine.

Langue de Lavoisier, d'Ampère et de Pasteur,
Qui permis de scruter l'éternelle matière,
La force de l'aimant, la vie et la lumière,
Par toi la raison luit et l'esprit est vainqueur.

Epelant à tes fils le verbe rédempteur,
La gloire à Lafayette et le rire à Molière,

(1) De même Roscoe Lewis ASHLEY, *Modern European civilization* (New-York, The Macmillan Company, 1919) : « Without the French, modern European civilization would be very different from what it is. To them more than to any other people humanity must give thanks for the preservation of its civilization, old and new. To the idealism of France, to her heroism and foresight, more than else to her high sense of honor, we owe our best ». — André Louis MAZZINI (*De l'Italie dans ses rapports avec la liberté et la civilisation moderne*, Paris, Amyot, 1847, t. I, p. 1), disait déjà : « Le mot civilisation est un mot tout à fait moderne. Je dirai plus, ce mot a été créé par la France, par l'esprit français du dernier siècle ».

Tu fis rêver ton songe aux peuples de la terre :
L'écho de tes espoirs vibre en tout noble cœur.

L'horizon fuit devant les avions de Gaule,
Et les mots de Paris, de l'un à l'autre pôle,
Résonnent nuit et jour, portés par les éclairs.

Science et Liberté, tes filles immortelles,
Veillent sur le rivage, et donnent pour modèles
Aux lois de la cité les lois de l'univers.

CHRONIQUE

LES ENCOURAGEMENTS AUX LETTRES

En sa séance du 13 octobre, l'Académie a approuvé les termes du rapport rédigé par M. Albert Mockel et soumettant au Ministre des Sciences et des Arts les vœux formulés par la Commission chargée de rechercher les moyens d'encourager la production littéraire.

Rapport présenté par M. ALBERT MOCKEL

Monsieur le Ministre,

Parmi les questions étudiées par l'Académie, il en est une, grave entre toutes, sur laquelle votre Département a bien voulu naguère appeler notre attention : la question des encouragements à donner aux Lettres. L'Académie s'en est occupée avec une activité toute particulière.

Qu'il nous soit permis de le dire : dans notre pays, la littérature a été jusqu'ici traitée en Cendrillon. Justement généreuse pour la peinture et la sculpture, — économe pour l'art musical, — la nation est avare lorsqu'il s'agit de l'art d'écrire.

L'un des nôtres, M. Edmond Glesener, en donnait récemment dans la presse un frappant exemple :

« L'Etat accorde des bourses de 16.000 francs, de 12.000 francs et de 6.000 francs aux lauréats des concours de Rome, c'est-à-dire à de jeunes artistes, frais émoulus du Conservatoire ou de l'Académie, ayant prouvé une certaine connaissance de leur métier et donné des promesses de talent. Il alloue, tous les trois ans, un prix de 3.000 francs comme couronnement de carrière, à un vieil écrivain ayant toute une œuvre derrière lui » (1).

Cette disproportion dans la sollicitude fut longtemps explicable, nous le reconnaissons. Elle étonne aujourd'hui. Si, de 1830 à 1880,

(1) Enquête de *L'Indépendance Belge*, 5 août 1923

nos lettres françaises n'eurent qu'un éclat sporadique ou incertain, elles ont rayonné magnifiquement depuis lors. Nous avons le droit de l'affirmer, — et, comme représentants de nos confrères, peut-être en avons-nous le devoir, — les œuvres de nos écrivains contribuent largement, désormais, au meilleur renom de la Belgique.

Par un contraste non sans ironie, la situation de nos littérateurs apparaît de plus en plus difficile. Placés dans un pays où ont manqué, jusqu'ici, les éditeurs ; peu soutenus par un public qui garde de vieilles défiances à l'égard de nos lettres nationales, ils ont grand peine à publier leurs livres, — grand peine aussi à les répandre.

Certes, la France leur fait accueil. Pour ne citer que des morts, Camille Lemonnier, Georges Rodenbach, Eugène Demolder, Charles van Lerberghe, Emile Verhaeren ont connu à Paris le succès ou la gloire. Mais n'est-il pas anormal qu'un homme de lettres soit contraint, chez nous, de regarder toujours par delà la frontière, et bien souvent de la franchir ? N'est-il pas à craindre qu'un effort trop mal récompensé ne se décourage enfin, — que l'épuisement ne vienne, et que notre littérature ne meure d'inanition ?

L'Académie s'est préoccupée de ce malaise présent, et de l'avenir qu'il prépare. Les vœux qu'elle a l'honneur de soumettre à votre haute approbation ont été longuement étudiés par elle, et l'exposé des motifs que j'ai l'honneur de vous présenter, Monsieur le Ministre, doit signaler l'accord toujours unanime ou quasi unanime qui en a dicté les conclusions.

Les mesures dont l'Académie suggère l'adoption ont pour but :
d'aider à la formation des écrivains et à la publication de leurs œuvres ;

de contribuer à la diffusion des livres édités ;

d'encourager chaque année le talent déjà avéré d'un prosateur ou d'un poète, et, par un témoignage à la fois plus rare et plus significatif, d'honorer parfois un maître dans l'art d'écrire.

L'Académie souhaite aussi l'institution d'un « Comité des Lettres » dont les fonctions seront exposées ci-après.

Enfin, un dernier vœu est relatif aux voies et moyens. Il sollicite pour les Lettres françaises, la création d'un fonds spécial alimenté par des sources diverses.

* * *

Encouragements aux revues littéraires. — Celles-ci, on ne l'ignore pas, ont toujours eu chez nous une vie précaire ou malaisée. L'existence des plus brillantes, des plus notoires d'entre elles, ne fut le plus souvent qu'une lutte désespérée. En faveur des revues actuellement publiées, nous ne proposons aucune innovation de principe : des subventions qui leur sont déjà judicieusement dévolues, et rendent de grands services. Mais ces subventions, l'Académie aimerait à

les voir généreusement accrues ; elle estime unanimement aussi, — est-il besoin de le dire ? — qu'elles doivent continuer d'être réparties sans aucun souci d'école, sans aucun égard aux tendances politiques, philosophiques ou religieuses des rédacteurs. C'est là une question de salut pour la liberté et la dignité de nos Lettres.

Les encouragements offerts sous cette forme sont le moyen le plus efficace de maintenir et de développer chez nous l'activité littéraire. Et nous avons en vue, ici, non seulement les grands recueils dont l'importance n'a pas à être démontrée, mais aussi les publications plus modestes quant au chiffre du tirage et quant au nombre des feuilles imprimées. *Les petites revues sont les pépinières des Lettres*. Elles forment des sortes de collectivités libres, établies par le groupement naturel des affinités ; elles sont la manifestation la plus directe et la plus spontanée des jeunes forces intellectuelles. C'est à elles que s'adresse l'écrivain qui s'essaie, qui doute encore, — et qui prend confiance en se voyant agréer par des aînés. La *Jeune Belgique*, l'*Art Moderne*, la *Basoché*, la *Wallonie*, *Durandal*, le *Coq rouge*, *Floréal*, le *Réveil*, l'*Art jeune*, la *Lutte*, l'*Idee libre*, *Antée*, les *Visages de la Vie*, furent de « petites revues » ou commencèrent par être de petites revues, et nous savons ce que leur doivent nos lettres. L'action bienfaisante de la *Jeune Belgique*, de la *Wallonie*, du *Coq rouge*, de l'*Art jeune*, vient encore d'être mise en lumière à Paris par M. Louis Dumont-Wilden ⁽²⁾. Le mouvement provoqué par la *Jeune Belgique* et ses émules est un grand fait de notre histoire morale. Si nous en voulions douter en raison des résistances qu'il rencontra chez nous, les appréciations de l'étranger nous en assureraient aussitôt. Nul critique tant soit peu instruit des Lettres françaises n'ignore le rôle considérable de la *Jeune Belgique*, cette « petite revue » si longtemps dédaignée. Quant à la *Wallonie*, une publication des Etats-Unis lui consacrait, récemment encore, une longue étude, — près de trente années après la disparition de ce recueil.

Grandes ou petites, c'est grâce aux revues périodiques qu'il y a eu et qu'il y a chez nous une vie littéraire, des mouvements d'idées et de salutaires batailles d'art dans la jeunesse lettrée. Sans les revues, il n'y aurait encore que des efforts dispersés : « des littérateurs peut-être, mais non pas une littérature », selon le jugement terrible de Goethe sur l'Allemagne de son temps.

* * *

Publication et diffusion des livres. — L'Académie demande instamment le *maintien, au budget des Sciences et des Arts, du*

(1) Vingt-cinq années de littérature ; livraison consacrée à la Belgique et à la Suisse.

crédit de 15.000 francs destiné à faciliter l'édition des œuvres littéraires. Elle ne fait, ainsi, que reproduire un vœu déjà formulé par l'Association des Ecrivains belges ; mais qu'il lui soit permis d'en souligner l'importance.

Les raisons qui ont fait adopter naguère ce crédit ont gardé toute leur force. La plupart des livres publiés en Belgique le sont aux frais des auteurs ; et ces frais sont tels, désormais, que la somme prévue au budget paraît modique à l'extrême. Elle ne pourrait, du moins, apporter un secours efficace qu'à la publication d'un bien petit nombre de volumes... Répartie entre une quinzaine d'auteurs ou davantage, elle n'offre, à chacun d'eux, qu'une aide tout à fait disproportionnée à son objet. Le signataire du présent rapport a reçu les confidences désolées de tel jeune écrivain, bénéficiaire, sur ce crédit, d'une prime qu'il a dû se résoudre à abandonner, faute de pouvoir parfaire par ses propres ressources, la somme considérable exigée pour l'impression de son manuscrit. Cet exemple, nullement isolé, a une éloquence douloureuse sur laquelle il est superflu d'insister. Selon l'avis unanime de l'Académie, il y a donc lieu *d'allirer l'attention du jury sur l'utilité qu'il y aurait à restreindre le nombre d'ouvrages primés, et à augmenter ainsi le taux de l'intervention.*

L'Académie juge désirable aussi *que subsiste ce mode d'encouragement lorsque seront rétablis les achats de livres pour les bibliothèques publiques.*

Ces achats de livres, l'Académie les estime nécessaires ; et non point seulement pour les bibliothèques publiques belges, mais encore pour certaines bibliothèques étrangères. Quelques-unes de celles-ci ont déjà été pourvues de livres belges, grâce à nos diplomates, à nos consuls. L'initiative a vivement intéressé le Ministre des Affaires étrangères.

D'autre part, des livres devraient être fournis à un groupe assez nombreux de *professeurs et de conférenciers* qui, mieux instruits de notre littérature, en deviendraient les propagandistes naturels.

Une question très grave est celle du choix des ouvrages, et de la répartition des volumes ainsi rassemblés.

Désigner les livres à acquérir, en assurer la distribution judicieuse, c'est se charger d'une lourde responsabilité morale. L'Académie est prête à en accepter sa part, par l'intermédiaire du « Comité des Lettres » dont le rôle sera élucidé ci-après.

* * *

Bourses de voyage et missions. — L'Académie propose la *réorganisation des bourses de voyage afin de faciliter aux écrivains les*

séjours d'études hors frontières, et de permettre d'envoyer à l'étranger des hommes de lettres chargés d'une mission de propagande en faveur de notre littérature.

Faut-il insister sur la portée de ce vœu ? La France a jugé nécessaire pour elle-même l'institution de bourses de ce genre. A plus forte raison devons-nous en souhaiter ici les bienfaits. La Belgique est un petit pays. Osons l'avouer, le grand risque dont est menacée notre efflorescence intellectuelle, c'est d'y manquer d'air. De l'avis de nos amis les meilleurs, chez nous les idées générales respirent un peu mal à l'aise ; et peut-être est-ce pour cela qu'on a reproché à notre littérature d'être cultivée en vase clos. Donnons à quelques jeunes hommes, espoirs de nos lettres, l'occasion de se dilater l'esprit aux grands souffles du monde. Ils nous reviendront plus forts, plus libres, mentalement mieux armés.

Il serait désirable aussi de confier parfois, à des écrivains ayant fait leurs preuves, des missions en pays étranger, — occasion précieuse d'un de ces beaux voyages qui éveillent les sensations, renouvellent les idées, et enrichissent d'un trésor d'images la mémoire du poète, d'un trésor d'observations la mémoire du dramaturge, de l'essayiste ou du romancier. Dans les pays ainsi visités, ces écrivains n'arriveraient pas en inconnus. Aidés par les relations intellectuelles antérieurement nouées, ils créeraient, dans quelques milieux lointains, un renouveau d'intérêt pour la Belgique qui pense et qui œuvre. Ils seraient plus aptes que personne à faire connaître notre littérature, à en éveiller la curiosité, à en répandre enfin le goût.

Dans le même ordre d'idées, l'Académie souhaite *l'agrégation temporaire, par le Ministre des Affaires Etrangères, auprès de certaines ambassades et légations, d'écrivains chargés de travailler à multiplier les échanges intellectuels et, en particulier, à assurer aux livres belges une nouvelle diffusion.*

* * *

Réforme des prix triennaux. — Le grand prix de littérature est la suprême récompense décernée par l'Etat à l'écrivain dont il veut honorer le talent. Pour chaque période triennale, une somme de trois mille francs y est affectée..

Interprète autorisé du jury pour les deux dernières périodes de ce concours, M. Gustave Charlier terminait son rapport par les justes observations que voici :

« Le jury n'a pas cru que sa tâche se limitât à l'attribution des deux prix dont il disposait. Les difficultés qu'il a rencontrées l'ont éclairé sur certains défauts de l'institution elle-même. Les rapporteurs d'autres périodes ont déjà abordé ce sujet et présenté des suggestions qui n'ont pas toujours été écartées. Il estime donc de son devoir de soumettre à votre bienveillante attention les consi-

dérations qui lui font craindre que, dans sa forme actuelle, le prix de littérature ne réponde plus tout à fait aux légitimes aspirations de nos écrivains.

» Si l'on met en regard les récompenses que l'Etat accorde aux diverses disciplines scientifiques et celles qu'il réserve aux travaux littéraires, on s'aperçoit, non sans regret, que ces dernières ne sont plus en rapport avec le développement qu'ont pris nos lettres nationales. La comparaison devient plus pénible encore pour celles-ci lorsque l'on tient compte de la riche moisson de récompenses qu'offrent chaque année à nos savants les diverses classes de l'Académie royale. Et, par malheur, l'importance des prix littéraires n'en compense point la rareté, depuis surtout que, comme chacun sait, les circonstances ont fortement réduit la valeur relative des primes attachées à ces distinctions. Du moins n'a-t-il pas tenu au jury que le montant des prix qu'il avait à décerner ne fût sensiblement majoré.

» Plus nombreux que les prix littéraires, les prix scientifiques présentent en outre cette incontestable supériorité d'être répartis, avec un soin rigoureux, entre les principales branches du savoir en honneur chez nous. Nulle d'entre elles — et c'est justice — qui n'ait part à son tour aux faveurs gouvernementales, si réduit que soit d'ailleurs le nombre de ceux qui la cultivent. Mais quand il s'agit de diverses formes de l'expression littéraire, dont chacune compte pourtant aujourd'hui des représentants nombreux et brillants, le principe de division cesse de jouer, et l'on n'a guère à opposer aux multiples prix scientifiques qu'un unique prix de littérature. Cette disproportion évidente entraîne un autre désavantage. Puisque ce mot de « littérature » embrasse, dans sa redoutable généralité, les genres les plus différents, aucun d'eux ne se trouve en principe exclu de ce concours, à l'exception toutefois des ouvrages dramatiques, qui relèvent d'autres juges. On se voit donc contraint, à l'échéance de chaque période triennale, de rapprocher et de comparer des œuvres entre lesquelles il n'est point, ou il n'est guère, de commune mesure.

» Soucieux d'éviter dans l'avenir ce grave inconvénient, le jury s'est demandé s'il n'y aurait pas lieu de généraliser l'avantage dont le théâtre seul a bénéficié jusqu'ici, et d'étendre à la production littéraire le principe qui préside à l'octroi des récompenses scientifiques. Il lui a paru qu'il était possible d'y réussir sans bouleverser, dans l'essentiel, l'économie de ce concours. Il suffirait, à son avis, de rendre le prix annuel et de le réserver tour à tour aux poètes, aux romanciers et conteurs, et aux essayistes. Les genres principaux dans lesquels s'exerce l'activité de nos écrivains se trouveraient de la sorte encouragés et l'on aurait atténué du même coup une inégalité de traitement dont l'opinion littéraire est peut-être en droit de s'alarmer.

» Telle est du moins, Monsieur le Ministre, la conclusion à laquelle un examen attentif a conduit le jury. Il se permet de recommander à votre sollicitude son vœu unanime de voir reviser dans cet esprit le règlement du concours de littérature française » (1).

En sa séance du 16 juin 1923, l'Académie, unanime sauf une abstention, s'est ralliée au vœu que voici :

Création d'un grand prix quinquennal de littérature de 20.000 francs destiné à récompenser un effort marquant et prolongé ; indépendamment de ce grand prix, un prix annuel de 5.000 francs serait, à titre d'encouragement, attribué alternativement à la poésie, — au roman ou à la nouvelle, — à l'essai ou à la critique.

L'Académie a donc voulu faire siennes les conclusions présentées, au nom du jury, par le rapport de M. Charlier sur le prix de littérature. Mais, comme le faisait remarquer déjà le même rapport, les conditions nouvelles de la vie économique font paraître singulièrement faible la valeur en argent de ce prix. Celle-ci, selon les vœux de l'Académie, devrait être portée à 5.000 francs.

D'autre part, l'attribution désormais annuelle du prix en changerait le caractère. Il serait un noble encouragement accordé au talent ; il ne serait plus, comme autrefois, et selon la formule usitée, la consécration d'une carrière.

Un honneur particulier naissait de cette distinction, du fait de son extrême rareté. L'Académie attache une haute importance à la conservation d'une récompense ayant, comme celle-ci, une valeur d'exception ; elle estime que la Belgique se doit à elle-même d'honorer dignement les meilleurs d'entre ses écrivains. Outre le prix annuel d'encouragement, elle propose donc à votre bienveillant examen l'institution d'un grand prix de littérature française qui serait décerné tous les cinq ans.

* * *

Comité des Lettres. — En sa séance du 14 avril 1923, l'Académie a adopté la proposition suivante. Pour mieux en préciser les termes, elle lui a donné la forme d'un projet d'arrêté qu'elle soumet à votre sollicitude. Après une discussion approfondie, la proposition a rallié l'adhésion unanime, moins une voix et une abstention.

» *Il est créé un Comité des Lettres composé de cinq membres choisis chaque année par le Ministre des Sciences et des Arts, sur une liste double de candidats présentée par l'Académie. Trois de ces membres appartiennent à la section de littérature, deux à la section de philologie. Le Ministre désigne en outre, comme secrétaire ayant voix consultative, un fonctionnaire de son Département.*

» *Le Comité des Lettres a une triple fonction :*

» 1^o *Par des consultations, par des enquêtes dans le monde des*

(1) *Moniteur belge*, 11 février 1921.

lettres dont il recueille les vœux, il est un trait d'union entre l'Académie et les écrivains qui ne font point partie de celle-ci ;

» 2° Il représente l'Académie d'une manière permanente auprès du Ministre, dont il est le conseiller pour toutes les questions intéressant les Lettres ;

» 3° Il s'allache à réaliser pratiquement certaines décisions de l'Académie, à accomplir certains travaux sous la direction de celle-ci. »

Au cours de longs débats sur les encouragements aux Lettres, l'Académie s'est trouvée maintes fois arrêtée par certaines difficultés portant sur la réalisation pratique de ses vœux. Une saine propagande à l'étranger, voire en Belgique même, pour la diffusion des ouvrages de nos écrivains, suppose tout d'abord l'existence d'un catalogue soigneusement établi. Ce catalogue doit être rédigé avec méthode, par la collaboration intime de quelques hommes de science et de quelques littérateurs avertis qui y apporteront tout leur zèle. Travail considérable qu'on ne pouvait assurément demander au département des Sciences et des Arts. Quant à l'Académie, elle en acceptait volontiers la responsabilité, mais un juste sentiment des réalités lui interdisait d'en assumer directement la charge. Une compagnie dont les réunions, séparées par un intervalle d'un mois, sont en outre affectées à d'autres objets, ne pourrait mener à bien cette entreprise sans de très longs délais. Une tâche de ce genre exige un appareil assez compliqué, des recherches parfois malaisées. Elle devait donc être confiée à un petit groupe de lettrés, de savants, aptes à fournir un labeur continu.

Des constatations toutes pareilles s'offraient encore au sujet des livres dont l'Académie pourrait suggérer le choix et la répartition, comme au sujet des mesures les plus pratiquement efficaces pour aider à répandre notre littérature. Pour ces travaux de *réalisation*, un organisme spécial apparaissait nécessaire.

Des précédents pouvaient d'ailleurs être invoqués. Citons la Commission royale des Musées, la Commission royale d'Histoire, les jurys des concours triennaux, et plus spécialement peut-être la Commission de la Biographie nationale.

A un autre point de vue, la création d'un Comité des Lettres se révélait comme hautement désirable. L'Académie ne prétend point s'isoler dans une tour d'ivoire. Elle veut participer au mouvement général des Lettres, entretenir des relations fraternelles avec les écrivains, les philologues, qui n'appartiennent point à ses cadres ; elle veut favoriser l'expression de leurs vœux, et en tirer des conclusions pour ses travaux ; elle veut connaître leurs griefs comme leurs aspirations et se faire, au besoin, leur appui auprès de l'opinion. Elle entrevoit ainsi une mission d'un caractère élevé à laquelle elle ne doit point faillir, et dont le Comité des Lettres lui faciliterait l'accomplissement.

Enfin, ce Comité serait un trait d'union entre l'Académie et le

Département des Sciences et des Arts. Par le délégué du Ministre, il serait constamment instruit de la part actuellement réalisable de son programme ; il pourrait s'orienter ainsi vers une action plus fructueuse, différer une action momentanément stérile. Réciproquement, le Département des Sciences et des Arts trouverait en lui un informateur permanent et, au besoin, un collaborateur. Emané de l'Académie, le Comité serait le truchement de celle-ci, et indirectement celui du monde des écrivains et des hommes de la science littéraire. Votre département, Monsieur le Ministre, pourrait recueillir son avis sur certaines questions d'ordre très délicat, et souvent d'importance extrême, telles que les subventions à accorder aux revues, la répartition des livres, l'attribution éventuelle des bourses de voyage, les missions de propagande à l'étranger.

* * *

Un Fonds des Lettres. — La réalisation des vœux que nous venons d'exprimer entraînerait pour le budget quelques charges nouvelles. Charges bien légères, d'ailleurs, en comparaison de celles qui sont prévues pour les Beaux-Arts et pour les disciplines scientifiques.

D'autre part, l'Académie désirerait accroître le nombre des récompenses décernées par ses soins, et procéder à la nécessaire réimpression de certaines œuvres épuisées ; elle envisage encore d'autres tâches...

Le projet suivant, qu'elle a l'honneur de vous soumettre, a pour but de lui en fournir éventuellement les moyens :

L'Académie propose l'institution d'un Fonds des Lettres qui resterait à sa disposition et serait géré par elle.

Ce fonds serait alimenté par des sources diverses, notamment par les libéralités des amis des Lettres.

Trop négligée encore par le public belge, notre littérature éveille pourtant, parmi les personnes cultivées, un intérêt grandissant. Mais, hors l'achat de quelques volumes, les occasions de témoigner cet intérêt font défaut — ou bien elles surpassent les ressources des moyennes fortunes, car la fondation d'un prix exige un important débours. Plus d'un ami des Lettres serait tenté de faire à ce Fonds un généreux apport, parfois relativement modeste et pourtant précieux.

Le Fonds bénéficierait sans doute encore d'autres ressources : produit d'une conférence scientifique, d'une matinée littéraire, d'un spectacle d'art, etc. On peut prévoir enfin, dans un avenir plus ou moins proche, que des legs viendraient l'enrichir.

Mais il est une condition essentielle à l'entretien et à l'accroissement de ce fonds : c'est qu'il appartienne à l'Académie d'en disposer selon les besoins des Lettres. Il y a là un fait de psychologie dont il serait vain de nier l'influence. A tort ou à raison, on ne lègue pas

une somme d'argent à l'Etat ; on ne fait pas à l'Etat des libéralités : l'Etat, c'est tout le monde. L'Académie, au contraire, apparaît comme une personne morale bien distincte. Elle symbolise, pour la Belgique, la culture sous ses formes françaises ; elle représente l'art d'écrire et la science dont elle est la source : elle est l'interprète naturel de tous ceux qui aiment chez nous cette science ou cet art. Enfin, de même que son parfait désintéressement ne peut être mis en doute, son impartialité demeure strictement étrangère aux conflits des tendances philosophiques et religieuses, aux querelles des écoles, aux compétitions sociales et aux luttes des partis.

Ces diverses raisons donnent lieu d'espérer qu'un Fonds des Lettres, géré par ses soins, lui permettrait bientôt de réaliser par elle-même la plupart de ses aspirations.

Tels sont, Monsieur le Ministre, les vœux que l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises m'a chargé d'exposer et de recommander à votre bienveillante attention.

En vous en transmettant l'expression, j'ai l'honneur de vous offrir, avec respect, les assurances de ma haute considération.

Albert MOCKEL